



Rapport sur la situation financière des paroisses bernoises en 2017

Editeur
Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
Février 2019

OACOT

Editeur

Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
du canton de Berne
Nydegasse 11/13, 3011 Berne

Distribution

Le présent rapport peut être téléchargé à partir de l'adresse
www.be.ch/communes, rubriques «Finances communales» -> «Statistique».

Table des matières

1	Synthèse	3
2	Introduction	5
2.1	Contexte	5
2.2	Objectif	5
3	Indicateurs	5
3.1	Sélection.....	5
3.2	Calcul.....	6
3.3	Interprétation	6
3.4	Sources de données	7
3.4.1	Attestation de la paroisse relative au compte annuel	7
3.4.2	Intendance des impôts	7
3.5	Qualité des données	8
3.6	Collectivités	8
4	Evaluation	9
4.1	Bilan.....	9
4.1.1	Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales (A.1)	9
4.1.2	Engagements par rapport aux recettes fiscales (A.2).....	11
4.2	Compte de fonctionnement.....	13
4.2.1	Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales (B.1).....	13
4.2.2	Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict (B.9).....	15
4.3	Compte des investissements	17
4.3.1	Investissements nets par rapport aux recettes fiscales (C.1)	17
4.3.2	Degré d'autofinancement (C.2)	20
4.4	Autres indicateurs.....	22
4.4.1	Quotité d'impôt par paroisse (D.1)	22
4.4.2	Recettes fiscales totales et avec une quotité de 0,1 par paroisse (D.2)	25
4.4.3	Nombre de contribuables par paroisse (D.3)	27
5	Annexe	28
5.1	Abréviations.....	28
5.2	Indicateurs en comparaison pluriannuelle.....	28
5.3	Détails concernant les indicateurs	29

1 Synthèse

L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) élabore chaque année depuis l'exercice 2007 – exception faite de l'exercice 2012¹ – un rapport fournissant des outils d'analyse du bilan, du compte de fonctionnement, du compte des investissements et des données fiscales des paroisses bernoises. Grâce à l'évaluation de différents **indicateurs**, ce rapport offre des possibilités de comparaison entre les paroisses d'une part et entre les exercices successifs d'autre part.

Au vu des comptes annuels de 2017, la situation financière des paroisses bernoises peut une nouvelle fois être qualifiée de bonne à très bonne. Il ressort de l'**analyse des bilans** que toutes les paroisses examinées, au nombre de 213 (année précédente: 213)², disposent d'une fortune nette, laquelle dépasse même cinq dixièmes de quotité d'impôt pour 53 d'entre elles (année précédente: 56). Le total cumulé de la fortune nette des paroisses bernoises est de quelque 311,8 millions de francs (année précédente: 298,6 millions).

Les **engagements** de toutes les paroisses, de 108,9 millions de francs en 2017 (année précédente: 116,5 millions), atteignent un montant d'à peu près 2,9 fois inférieur au total moyen de la fortune nette. La médiane cantonale est de 0,78 dixième de quotité d'impôt (année précédente: 0,85).

En 2017, les **comptes annuels** de 141 paroisses se sont soldés positivement (année précédente: 151). A l'inverse, 72 paroisses (année précédente: 62) ont enregistré un excédent de charges.

Les paroisses bernoises évaluées ont totalisé environ 238,7 millions de francs (année précédente: 233,7 millions) de recettes fiscales en 2017. Pour 149 d'entre elles (année précédente: 143), les recettes fiscales représentent plus de 80 pour cent des revenus au sens strict, tandis que pour 8 paroisses (année précédente: 8), cette valeur est inférieure à 60 pour cent.

Les **investissements nets** des paroisses bernoises se sont montés à quelque 18,3 millions de francs en 2017 (année précédente: 24,6 millions), ce qui représente une diminution du volume des investissements nets de 25,8 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Ces chiffres sont dus à l'activité de quelque 58,2 pour cent des paroisses (année précédente: 56,8 %), dès lors que 79 d'entre elles (année précédente: 81) n'ont consenti aucun investissement. La plupart des paroisses (159) ont été en mesure de financer intégralement leurs investissements au moyen de leurs propres ressources (**degré d'autofinancement** de 100 % et plus). A l'opposé, dans 47 paroisses (année précédente: 39), le degré d'autofinancement s'est situé à un niveau insuffisant, ou alors l'autofinancement était même négatif en 2017.

La médiane cantonale de la **quotité d'impôt** est de 0,207, comme lors des exercices précédents. Les paroisses dont la quotité d'impôt est inférieure sont pour la plupart situées dans les régions du Seeland, de l'Emmental et de la Haute-Argovie ainsi que de Berne – Mittelland. Dans l'Oberland et dans le Jura bernois par contre, la quotité d'impôt d'environ trois quarts des paroisses est supérieure à 0,2.

Comme lors de l'exercice précédent, la situation financière des paroisses bernoises peut être qualifiée de bonne à très bonne, mais la capacité de ces dernières à s'autofinancer a diminué de 10,5 pour cent. On constate également une baisse du volume des investissements nets (moins 25,8 %). Dans moins d'un cinquième des paroisses, le degré d'autofinancement reste insuffisant. Les engagements ont diminué de 7,4 millions de francs. Grâce aux bons résultats de l'exercice (hausse de 6,0 millions de francs) et à l'accroissement des recettes fiscales (hausse de 4,9 millions de francs), les

¹ Bien qu'aucun rapport n'ait été publié pour 2012, les indicateurs de cet exercice ont été calculés à des fins de comparaison.
² Ce nombre comprend les quatre paroisses pilotes qui ont introduit le MCH2 au 1^{er} janvier 2014.

engagements ont pu être réduits par rapport à 2016 (baisse de 7,4 millions de francs). Une fois de plus, aucune paroisse ne doit faire face à un découvert du bilan.

2 Introduction

2.1 Contexte

A partir d'une conception développée avec le concours de représentants de différents milieux intéressés³, l'OACOT a établi en 2009 un rapport pilote sur la situation financière des paroisses bernoises en se fondant sur les comptes annuels de 2007. Depuis, un tel rapport est rédigé chaque année – exception faite de 2014 pour l'exercice 2012 – afin de permettre des comparaisons pluriannuelles pertinentes. Le rapport s'adresse tout particulièrement aux paroisses et aux paroisses générales, aux Eglises nationales et aux Eglises cantonales ainsi qu'aux associations concernées.

2.2 Objectif

L'objectif du présent rapport est d'exposer de manière transparente la situation financière des paroisses bernoises à partir des chiffres fournis par les comptes annuels de 2017. Il s'agit de présenter une vue d'ensemble et d'offrir des possibilités de comparaison entre les paroisses ainsi que dans une perspective pluriannuelle grâce à l'évaluation d'indicateurs soigneusement choisis.

3 Indicateurs

3.1 Sélection

Contrairement aux communes politiques, les paroisses n'ont pas l'obligation légale de calculer les indicateurs financiers harmonisés⁴. Lors de l'élaboration de la conception relative à la rédaction d'un rapport sur la situation financière des paroisses bernoises, on a défini neuf indicateurs permettant d'apprécier le bilan, le compte de fonctionnement et les investissements, tout en renseignant sur la taille et la capacité contributive des paroisses. Ces indicateurs ne coïncident pas (à l'exception du degré d'autofinancement) avec les indicateurs financiers harmonisés que les communes politiques sont tenues de calculer. Ils ont été sélectionnés dans le souci de limiter au maximum le travail requis – en particulier de la part des paroisses – par la collecte des données. Les indicateurs sont énumérés à la page suivante.

³ Cadres des communes bernoises, Eglises réformées Berne – Jura – Soleure, délégué aux affaires ecclésiastiques de la JCE, Association des paroisses du canton de Berne et Association des préfets et des préfètes du canton de Berne.

⁴ Article 31 de l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes (ODGFCo; RSB 170.511).

A Indicateurs concernant le bilan

A.1 Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales

A.2 Engagements par rapport aux recettes fiscales

B Indicateurs concernant le compte de fonctionnement

B.1 Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales

B.9 Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict

C Indicateurs concernant le compte des investissements

C.1 Investissements nets en chiffres absolus et par rapport aux recettes fiscales

C.2 Degré d'autofinancement

D Autres indicateurs

D.1 Quotité d'impôt par paroisse

D.2 Recettes fiscales totales et avec une quotité de 0,1 par paroisse

D.3 Nombre de contribuables par paroisse

3.2 Calcul

Pour la plupart des indicateurs, les chiffres provenant des comptes annuels des paroisses ont été convertis proportionnellement aux recettes fiscales, sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1. Cette pondération permet de procéder à des comparaisons entre les différentes paroisses. Les formules de calcul sont précisées pour chaque indicateur au chapitre 4 (évaluation).

3.3 Interprétation

Les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont une valeur qui peut être interprétée comme un dixième de quotité d'impôt des communes politiques. Force est toutefois de relever que les paroisses n'ont pas la possibilité de modifier leur quotité d'impôt dans une proportion atteignant un dixième, mais que leur marge de manœuvre s'exprime plutôt en centièmes.

3.4 Sources de données

3.4.1 Attestation de la paroisse relative au compte annuel

Les paroisses remettent chaque année à l'OACOT une attestation relative au compte annuel⁵. Les données ci-dessous ont été collectées sur la base de ce document pour 2017:

Désignation	Explication
Recettes fiscales	Groupe de comptes 40
Fortune nette ou découvert du bilan	Compte 2390 ou 1390
Engagements	Chapitre 20 du bilan
Résultat du compte de fonctionnement	Total des revenus du compte de fonctionnement, groupe de matières 4 - <u>Total des charges du compte de fonctionnement, groupe de matières 3</u> = Résultat du compte
Revenus au sens strict	Total des revenus du compte de fonctionnement, groupe de matières 4 - Revenu des subventions redistribuées, groupe de comptes 47 - Prélèvements sur les financements spéciaux, compte 480 - <u>Revenu des imputations internes, groupe de comptes 49</u> = Revenus au sens strict
Investissements nets	Investissements bruts, compte 999.690 - <u>Recettes provenant des investissements, compte 999.590</u> = Investissements nets

Les données ont ensuite été consolidées et évaluées.

3.4.2 Intendance des impôts

Les données ci-dessous proviennent de l'Intendance cantonale des impôts:

Désignation	Explication
Liste des paroisses disposant de la souveraineté fiscale	
Quotités d'impôt appliquées par les paroisses bernoises en 2017	
Nombre de contribuables par paroisse	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes physiques Contribuables assujettis à la totalité de l'impôt = personnes seules, personnes mariées appartenant à la même Eglise Contribuables assujettis à la moitié de l'impôt = personnes mariées, lorsqu'un seul des conjoints appartient à l'Eglise considérée • Personnes morales Nombre d'adhérents d'une paroisse par rapport au nombre d'adhérents de toutes les paroisses de la commune dans laquelle la personne morale a son siège. <p>Les chiffres utilisés pour la facturation dans le cadre de la gestion de l'encaissement servent de base de données.</p>

⁵ Article 46a ODGFCo.

3.5 Qualité des données

Dès lors que les chiffres proviennent des paroisses elles-mêmes et que l'OACOT a procédé à des contrôles de plausibilité, on peut partir du principe que la qualité des données est élevée. Les inexactitudes – dans la mesure où elles ont été décelées – ont été corrigées. On ne saurait toutefois exclure complètement que des erreurs se soient produites lors de la saisie et de l'évaluation des données.

3.6 Collectivités

Le présent rapport évalue les comptes de 213 paroisses et paroisses générales, sur les 245 qui sont organisées selon le droit bernois (année précédente: 213)⁶.

Dans le cas des paroisses urbaines, l'évaluation n'a pu avoir lieu qu'au niveau des paroisses générales, les données fiscales d'une part et comptables d'autre part n'étant disponibles que pour elles seules. La paroisse générale réformée évangélique de Berne et la paroisse générale catholique romaine de Berne regroupent chacune douze paroisses, tandis que les paroisses générales réformées évangéliques de Bienne et de Thoun en comptent respectivement deux et cinq.

⁶ La paroisse réformée évangélique de Bernisch-Kerzers, dont les comptes de la partie bernoise sont examinés en application du droit fribourgeois, constitue une exception.

4 Evaluation

4.1 Bilan

4.1.1 Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales (A.1)

Question examinée

La fortune nette ou, le cas échéant, le découvert du bilan ont été convertis proportionnellement aux recettes fiscales, sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1. La situation du bilan des paroisses apparaît ainsi clairement, de même que l'importance des réserves disponibles pour la couverture de futurs excédents de charges. L'accumulation de fortune nette permet un préfinancement. Si une paroisse enregistre par contre un découvert du bilan, elle est tenue de le déprécier dans un délai de huit ans.

Formule de calcul

Fortune nette (compte 2390) ou découvert du bilan (compte 1390)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

Le compte annuel de chacune des 213 paroisses atteste d'une fortune nette en 2017. Ainsi, il n'existe nulle part de découvert du bilan.

La grande majorité des paroisses, soit 160 d'entre elles (année précédente: 157), disposent d'une fortune nette équivalant à cinq dixièmes de quotité d'impôt au plus; la fortune nette se situe entre cinq et dix dixièmes de quotité d'impôt dans 47 paroisses (année précédente: 49), voire à un niveau supérieur dans 6 autres paroisses (année précédente: 7) (cf. illustration 2).

Selon leurs comptes annuels de 2017, les paroisses bernoises disposent au total d'une fortune nette de quelque 311,8 millions de francs (année précédente: 298,6 millions), sans qu'aucune d'entre elles ne soit confrontée à un découvert du bilan. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une hausse nominale de 13,2 millions de francs environ ou de 4,4 pour cent. Cette hausse est attribuable aux bons résultats des comptes à nouveau obtenus au cours de l'année sous rapport (cf. chap. 4.2.1).

Le volume des recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 sont passées de 117,4 à 119,9 millions de francs (hausse de 2,1 % contre 0,03 % l'année précédente).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

A.1	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane	3,15	3,11	3,18	3,06	3,16	3,22	3,28
Moyenne	2,36	2,39	2,32	2,38	2,48	2,54	2,60

La médiane (3,28) et la moyenne (2,60) ont toutes deux augmenté à raison de 0,06 dixième. La progression des rentrées fiscales, peu marquée, et l'effet positif qu'elle a sur la fortune nette sont à l'origine de cette amélioration.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 1 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

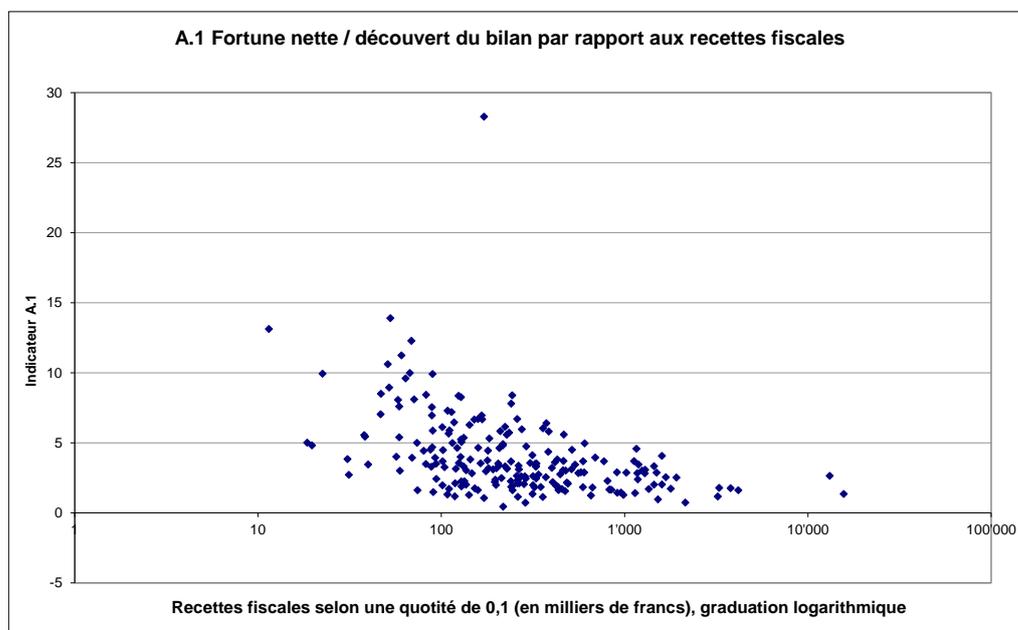


Illustration 1

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 2 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

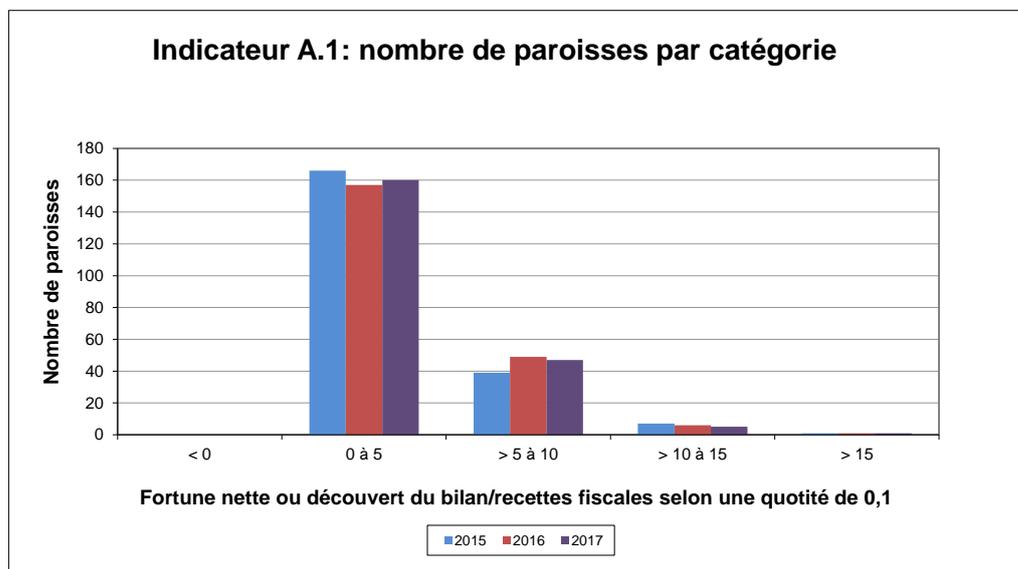


Illustration 2

Source: canton de Berne (OACOT)

La catégorie «> 10 à 15 dixièmes de quotité d'impôt» compte une paroisse de moins que lors de l'exercice précédent. Le nombre de paroisses dans la catégorie «0 à 5 dixièmes de quotité d'impôt» s'est accru de 3 unités, au détriment surtout de la catégorie intermédiaire (moins 2).

4.1.2 Engagements par rapport aux recettes fiscales (A.2)

Question examinée

Cet indicateur met en évidence les engagements (y compris ceux des entités particulières et les provisions) par rapport aux recettes fiscales. L'évaluation de cet indicateur dépend dans une large mesure de la composition des engagements des différentes paroisses.

Formule de calcul

Engagements (chapitre 20 du bilan)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

La valeur est inférieure à 1 pour 118 paroisses (année précédente: 117). Celles-ci pourraient donc (théoriquement) compenser l'intégralité de leurs engagements avec une majoration de la quotité d'impôt de 0,1.

La valeur se situe dans une fourchette moyenne (1 à 4) dans le cas de 77 paroisses (année précédente: 74), et elle excède 4 pour 18 paroisses (année précédente: 22).

Pour l'ensemble des paroisses, les engagements sont de quelque 108,9 millions de francs (année précédente: 116,3 millions), ce qui correspond à une diminution de 6,35 pour cent.

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

A.2	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane	0,80	0,94	0,93	0,99	0,92	0,85	0,78
Moyenne	0,95	1,07	1,07	1,03	1,01	0,99	0,91

La médiane atteint désormais la valeur de 0,78. La quotité d'impôt nécessaire pour couvrir les engagements d'une paroisse se situant au centre de la fourchette n'est plus «que» de 0,78 au lieu de 0,85.

La moyenne (0,91) s'est réduite de 0,08 point par rapport à celle de 2016, ce qui représente une amélioration. Le rapport entre les engagements et les recettes fiscales n'est dorénavant plus que de 0,91 dixième de quotité d'impôt.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 3 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

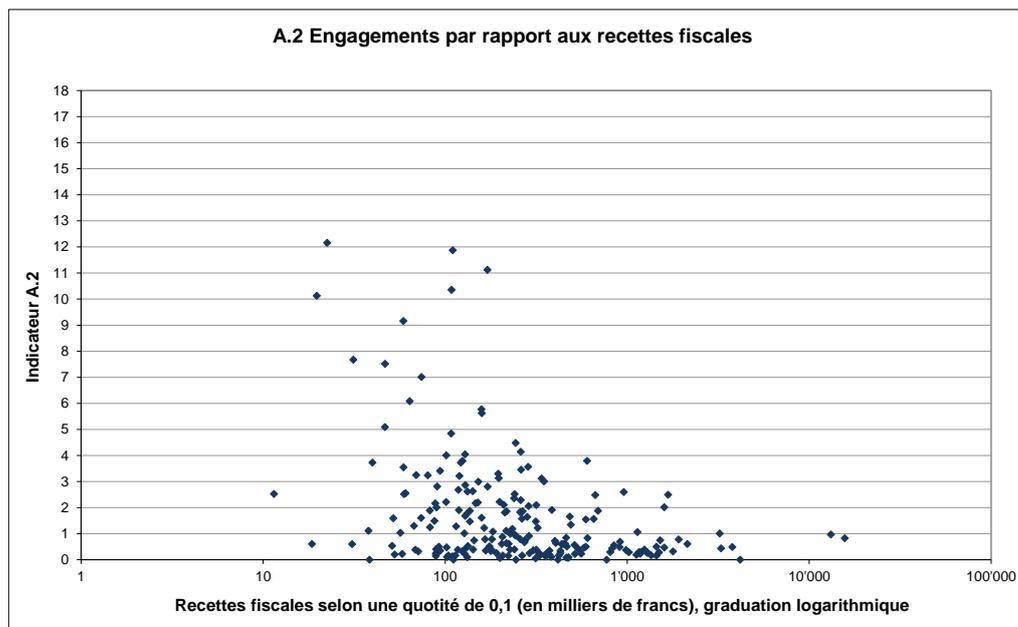


Illustration 3

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 4 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

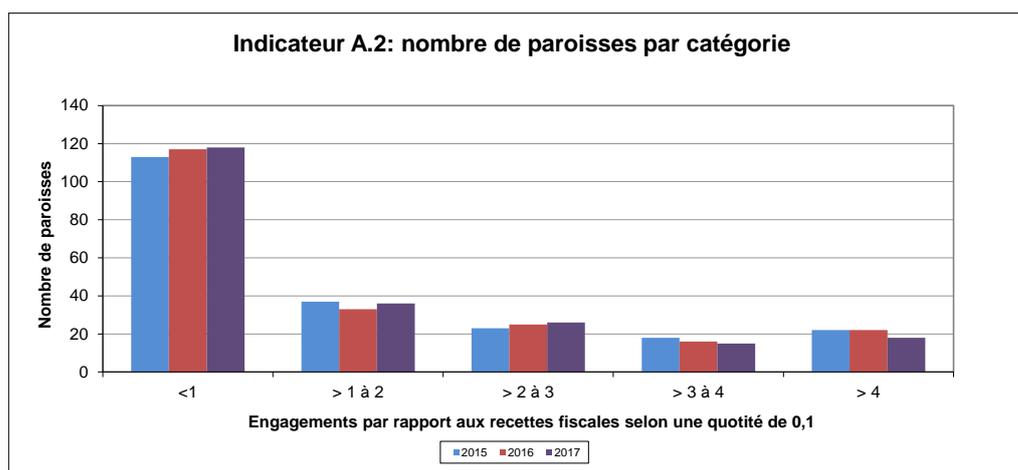


Illustration 4

Source: canton de Berne (OACOT)

Le nombre des paroisses figurant dans la catégorie des engagements supérieurs à 4 dixièmes de quotité d'impôt a diminué, à raison de quatre unités, et celui de la catégorie allant de 3 à 4 dixièmes de quotité d'impôt a connu une légère diminution (1 paroisse de moins). Par ailleurs, on enregistre une légère croissance dans les catégories en deçà de 1, de 1 à 2, ainsi que de 2 à 3 dixièmes de quotité d'impôt (hausse respective de 1, 3 et 1 paroisses). En raison de l'accroissement des recettes fiscales, on constate un timide recul des engagements qui se traduit par la redistribution du nombre de paroisses par catégorie.

4.2 Compte de fonctionnement

4.2.1 Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales (B.1)

Question examinée

Cet indicateur renseigne sur le résultat du compte de fonctionnement des paroisses au terme de l'exercice considéré. Les données peuvent varier fortement d'une année à l'autre.

Formule de calcul

Résultat du compte (excédent de revenus ou excédent de charges du compte de fonctionnement)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

Les comptes de 141 paroisses (année précédente: 151) sur 213 se sont soldés positivement en 2017.

A l'inverse, 72 paroisses (année précédente: 62) ont enregistré un excédent de charges en 2017.

La plupart des paroisses (124, année précédente: 138) ont un excédent de revenus pouvant aller jusqu'à 0,50 dixième de quotité d'impôt (cf. illustration 6).

En chiffres absolus, les résultats des comptes sont supérieurs à ceux de l'année précédente: ils ont augmenté de 6,0 millions de francs pour s'élever à 13,2 millions de francs.

En l'absence de données détaillées à propos de la comptabilisation de dépréciations complémentaires, il n'est pas possible de commenter les excédents de revenus non indiqués.

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

B.1	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane	0,03	0,05	0,02	0,03	0,05	0,03	0,03
Moyenne	0,04	-0,003	0,03	0,10	0,14	0,06	0,11

La médiane, de 0,03 dixième de quotité d'impôt, est restée stable par rapport à 2016. Cela signifie que dans une paroisse se situant au centre de la fourchette, les résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales ont régressé de 0,02 dixième de quotité d'impôt par rapport à l'année précédente.

La moyenne, quant à elle, a progressé de 0,05 point pour atteindre 0,11 dixième de quotité d'impôt, ce qui signifie, d'une part, que les paroisses ont vu leurs recettes fiscales augmenter et, d'autre part, que les résultats de leurs comptes sont bons.

La dispersion est faible, comme le montre également l'illustration 5.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 5 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

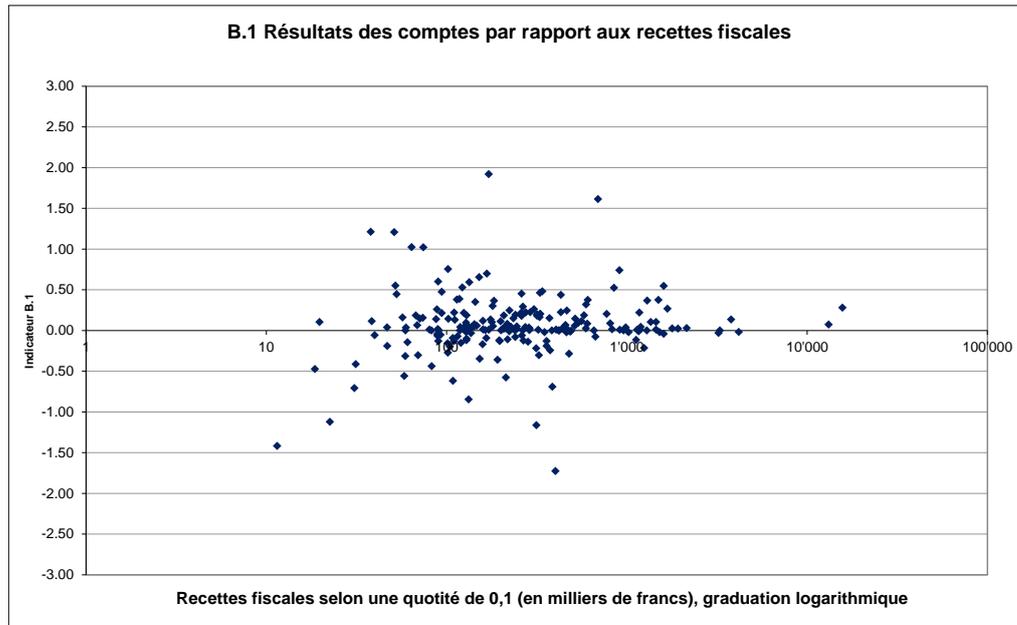


Illustration 5

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 6 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

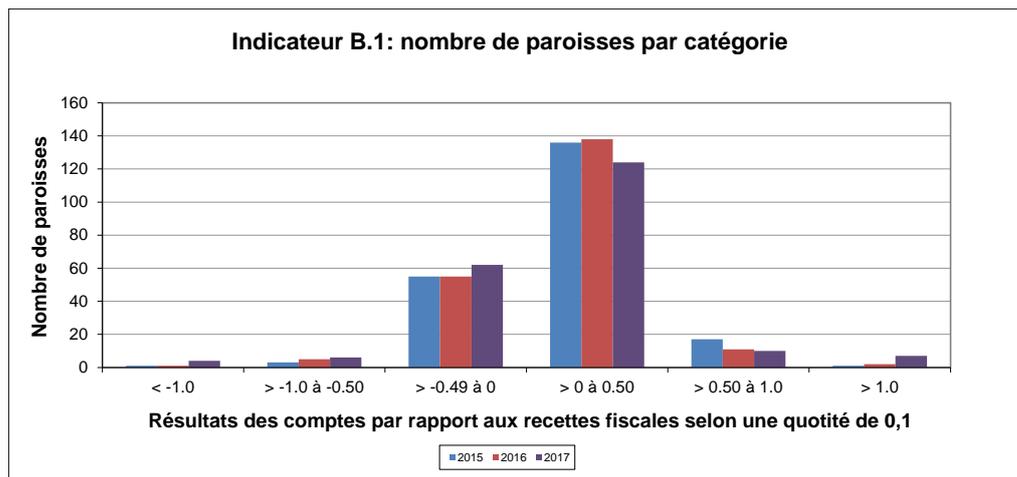


Illustration 6

Source: canton de Berne (OACOT)

Le nombre de paroisses dont le compte se solde par un résultat négatif a augmenté de 10 unités en une année, ce qui explique les reports des catégories de -1,0 à -0,5 et de -0,49 à 0.

4.2.2 Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict (B.9)

Question examinée

Cet indicateur renseigne sur la nature des revenus des paroisses. Il précise le pourcentage des revenus totaux (après déduction des prélèvements sur les financements spéciaux, des imputations internes et des subventions redistribuées) qui est constitué de recettes fiscales. Le solde représente les autres revenus (revenu des loyers, intérêts, etc.).

Formule de calcul

Recettes fiscales (groupe de comptes 40) * 100

Revenus au sens strict (4 – 47 – 48 – 49)

Commentaire

Dans 70 pour cent des paroisses, soit 149 (année précédente: 143) d'entre elles, les recettes fiscales constituent plus de 80 pour cent des revenus au sens strict.

Les revenus au sens strict proviennent des recettes fiscales à raison de 60 à 80 pour cent dans 56 paroisses (année précédente: 62), et cette valeur n'est inférieure à 60 pour cent que dans 8 paroisses (année précédente: 8).

Les paroisses bernoises génèrent ensemble un total de recettes fiscales de 238,7 millions de francs (année précédente: 233,7 millions), ce qui correspond à une hausse de 2,1 pour cent. Les revenus au sens strict cumulés sont de 281,4 millions de francs (année précédente: 279,2 millions; hausse de 0,78 %).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

B.9	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane	85,3 %	85,4 %	85,3 %	84,7 %	85,7 %	85,1 %	85,5 %
Moyenne	84,7 %	85,7 %	84,8 %	84,4 %	84,6 %	83,7 %	84,8 %

Pour une paroisse se situant au centre de la fourchette, 85,5 pour cent des revenus au sens strict sont générés par les recettes fiscales, soit 0,4 point de pourcentage de plus qu'à l'exercice précédent. La moyenne se situe, quant à elle, à 84,8 pour cent.

Par rapport à l'année précédente, les recettes fiscales, comme les revenus au sens strict, sont légèrement en hausse. Les recettes fiscales attestent d'une progression plus forte que les revenus au sens strict, raison pour laquelle la moyenne a augmenté de 1,1 point de pourcentage.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 7 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

Le choix de représenter les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 – comme pour les autres indicateurs – plutôt que les revenus au sens strict sur l'axe horizontal doit garantir la comparabilité des valeurs des différentes paroisses avec celles des autres diagrammes.

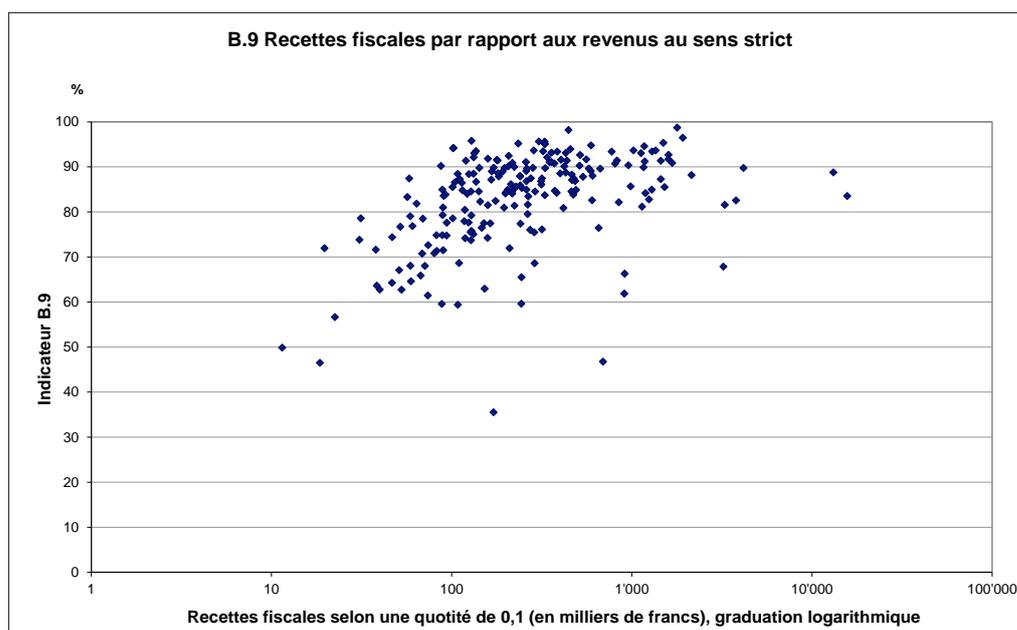


Illustration 7

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 8 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

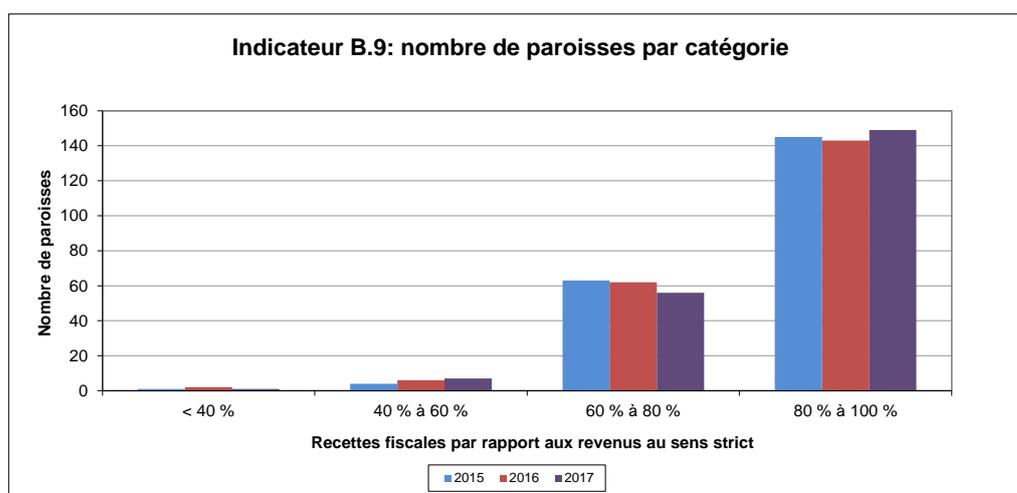


Illustration 8

Source: canton de Berne (OACOT)

En 2017, le nombre de paroisses dans lesquelles les recettes fiscales représentent 80 à 100 pour cent des revenus au sens strict a augmenté de six unités (149). Les tranches allant de 40 à 60 pour cent et de 60 à 80 pour cent connaissent elles aussi quelques changements minimes respectivement (1 en plus et 6 en moins).

4.3 Compte des investissements

4.3.1 Investissements nets par rapport aux recettes fiscales (C.1)

Question examinée

Les investissements nets consentis par la paroisse tout au long d'un exercice sont mis en relation avec les recettes fiscales, sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre.

Formule de calcul

Investissements nets (nature 690 – nature 590)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

En 2017, 109 paroisses (année précédente: 108) ont consenti des investissements nets d'un montant pouvant atteindre un dixième de quotité d'impôt, et 15 collectivités (année précédente: 13) ont même été au-delà d'un dixième de quotité d'impôt.

Dix paroisses (année précédente: 11) ont enregistré plus de recettes d'investissement qu'elles n'ont dépensé dans ce domaine (investissements nets négatifs).

Les paroisses qui n'ont consenti aucun investissement étaient au nombre de 79 (année précédente: 81).

En 2017, les investissements nets des paroisses bernoises ont été de quelque 18,3 millions de francs au total (année précédente: 24,6 millions). Leur volume a diminué à raison de 25,8 pour cent en une année.

L'annexe, code C1_2, indique pour chaque paroisse les investissements nets exprimés en francs.

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

C.1	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane	0,10	0,10	0,07	0,04	0,04	0,06	0,04
Moyenne	0,21	0,30	0,21	0,26	0,18	0,21	0,15

La médiane a diminué de 0,02 point par rapport à 2016 et indique qu'une paroisse se situant au centre de la fourchette a consenti des investissements nets à hauteur de 0,04 dixième de quotité d'impôt.

La moyenne a passé de 0,21 à 0,15 en raison de la diminution des investissements, ce qui prouve la volatilité de l'indicateur.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 9 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

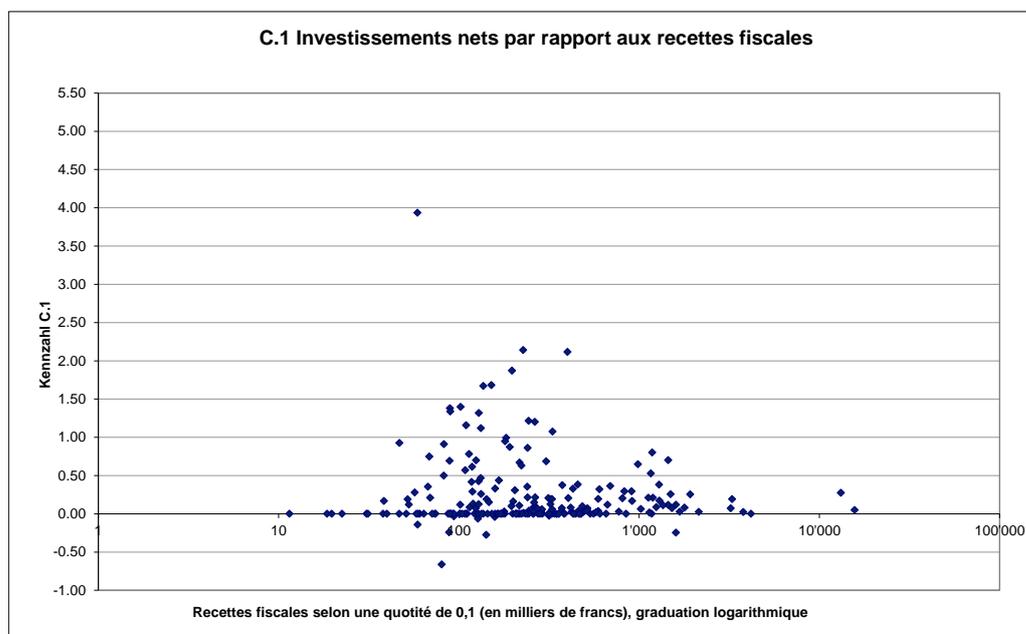


Illustration 9

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 10 montre les mêmes données, mais sans les valeurs extrêmes (valeurs inférieures au 1^{er} quartile et valeurs supérieures au 3^e quartile). Elle ne prend en compte que les valeurs proches de la médiane, soit en l'espèce celles de 108 paroisses.

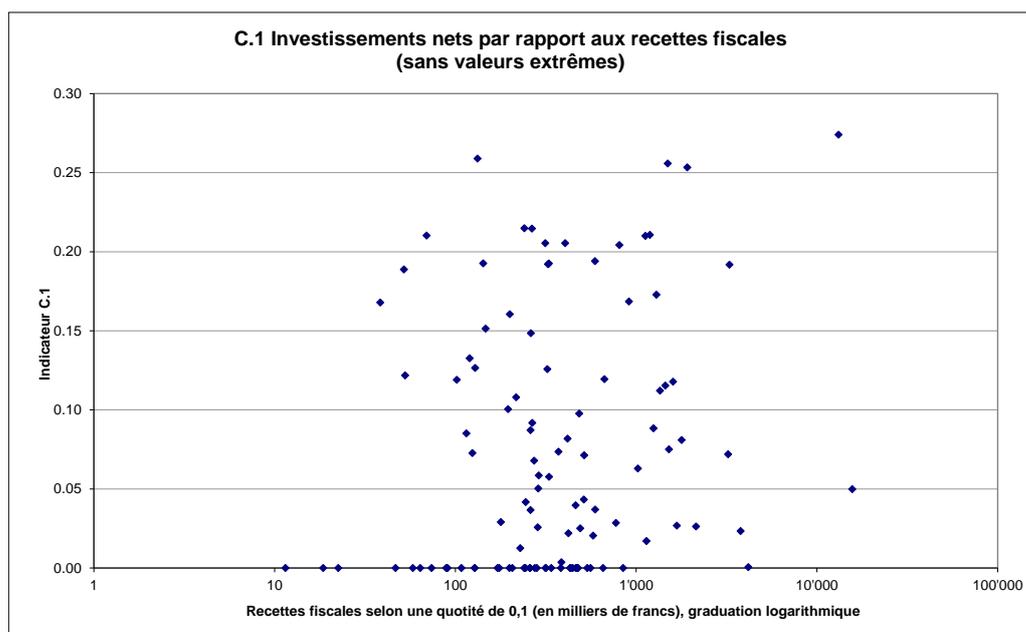


Illustration 10

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 11 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

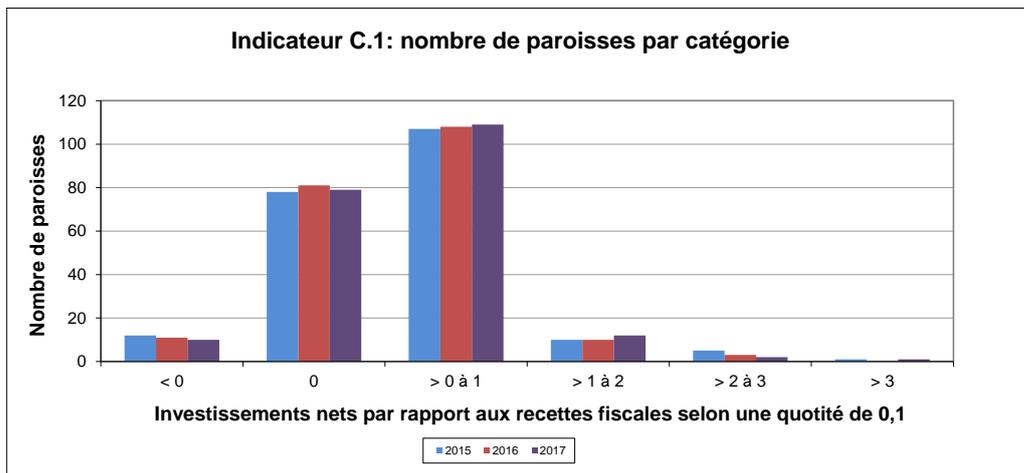


Illustration 11

Source: canton de Berne (OACOT)

Le nombre des paroisses n'ayant pas du tout investi a reculé de 2 unités; celui des paroisses qui ont consenti des investissements nets d'un montant représentant un dixième de quotité d'impôt au plus a pour sa part augmenté (1 en plus). S'agissant des investissements nets de l'ordre d'un dixième de quotité d'impôt, le nombre de paroisses s'est accru de deux unités (15).

4.3.2 Degré d'autofinancement (C.2)

Question examinée

Le degré d'autofinancement est exprimé en pour cent des investissements nets. Il s'agit de l'un des six indicateurs harmonisés que les communes politiques doivent présenter dans leurs comptes annuels et leurs plans financiers. Il indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 pour cent, le degré d'autofinancement permet le financement d'investissements et/ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 pour cent, il entraîne un nouvel endettement. Comme cet indicateur peut varier sensiblement d'une année à l'autre, seule une comparaison sur plusieurs années permet de dire si les investissements sont supportables.

Les valeurs indicatives sont les suivantes:

> 100 %	très bon
80 % à 100 %	bon
60 % à 80 %	suffisant (à court terme)
0 % à 60 %	insuffisant
< 0 %	très mauvais

Formule de calcul⁷

Autofinancement (résultat du CF + 331 + 332 + 333 + 380 – 480) * 100

Investissements nets (nature 690 – nature 590)

Commentaire

En 2017, 76 paroisses (année précédente: 69) ont un degré d'autofinancement de 100 pour cent ou davantage.

Le degré d'autofinancement se situe entre 80 et 100 pour cent dans le cas de 83 paroisses (année précédente: 95), et entre 60 et 80 pour cent dans le cas de 7 paroisses (année précédente: 10).

En 2017, le degré d'autofinancement de 33 paroisses (année précédente: 29) se situe à un niveau insuffisant, soit entre 0 et 60 pour cent.

Le degré d'autofinancement est négatif dans 14 paroisses (année précédente: 10).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

C.2	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane	100 %	100 %	100 %	100 %	n. c. ⁸	n. c. ⁸	n. c. ⁸
Moyenne	123,8 %	76,5 %	140,9 %	150,6 %	192,0 %	169,9 %	205,0 %

La moyenne a augmenté pour atteindre 205,0 pour cent. Elle atteste d'un très bon degré d'autofinancement.

⁷ Dans un souci d'harmonisation avec le rapport sur les finances des communes, le degré d'autofinancement a été fixé

- à 100 pour cent pour les paroisses dont les investissements nets sont nuls ou négatifs mais dont l'autofinancement est positif;
- à -1 pour cent pour les paroisses dont les investissements nets sont nuls ou négatifs et dont l'autofinancement est également négatif.

⁸ La médiane n'est plus calculée à partir de 2015 vu que son interprétation n'a qu'un intérêt limité (cf. note de bas de page 7).

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 12 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

Dans un souci de lisibilité, le graphique ne prend en compte que les paroisses dont les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont inférieures à 4 millions de francs. Les valeurs extrêmes ont également été ignorées.

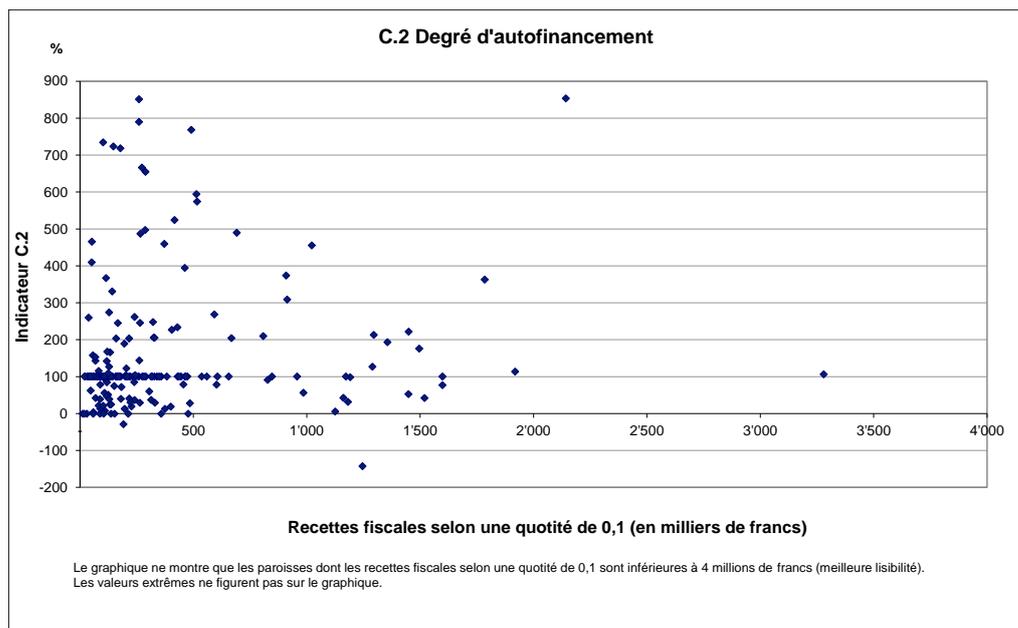


Illustration 12

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 13 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

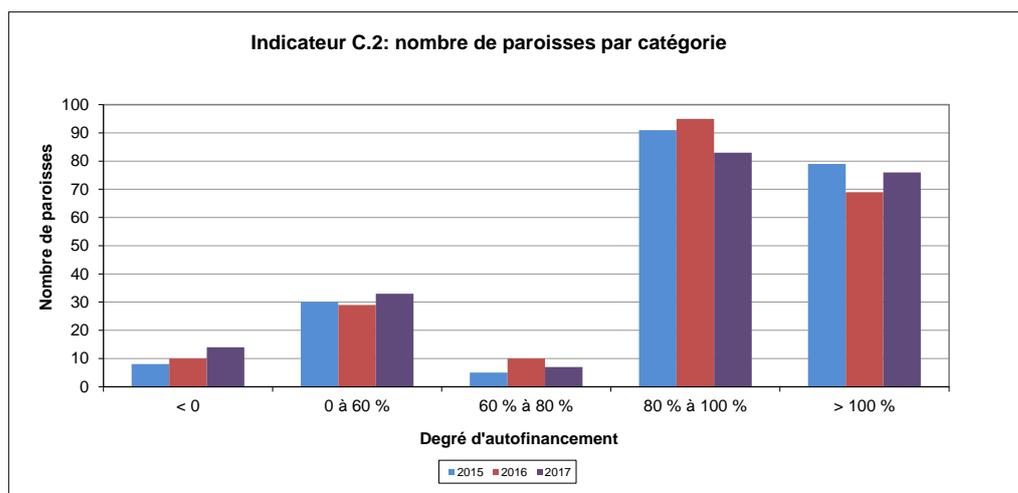


Illustration 13

Source: canton de Berne (OACOT)

En 2017, 47 paroisses (contre 39 l'année précédente) ont un degré d'autofinancement insuffisant (< 60 %). Le nombre de paroisses enregistrant un degré d'autofinancement suffisant (60 à 80 %) a diminué de 3 unités, tandis que celui des collectivités disposant d'un bon degré d'autofinancement

(80 à 100 %) a accusé un recul de 12 unités. En revanche, 7 paroisses de plus qu'en 2016 peuvent se prévaloir d'un degré d'autofinancement dépassant 100 pour cent. 159 paroisses ont un degré d'autofinancement de 80 pour cent ou davantage (année précédente: 164).

4.4 Autres indicateurs

4.4.1 Quotité d'impôt par paroisse (D.1)

Question examinée

Cet indicateur est celui des quotités d'impôt fixées par les paroisses, qui sont exprimées dans le canton de Berne en fractions de l'impôt simple. Plusieurs représentations doivent permettre de visualiser la manière dont les quotités d'impôt des paroisses bernoises sont réparties.

Commentaire

En 2017, la quotité d'impôt de 6 paroisses (année précédente: 6) n'excède pas 0,15.

La quotité d'impôt dépasse 0,15 et atteint au plus 0,2 dans 86 paroisses (année précédente: 86); elle dépasse 0,2 et atteint au plus 0,25 dans 98 paroisses (année précédente: 98).

23 paroisses (année précédente: 23) ont une quotité d'impôt supérieure à 0,25.

Une différenciation en fonction des régions⁹ met en évidence la prépondérance des quotités peu élevées (< 0,2) dans le Seeland, l'Emmental et la Haute-Argovie ainsi que dans la région de Berne – Mittelland. Dans l'Oberland par contre, la quotité d'impôt de 74 pour cent des paroisses est supérieure à 0,2 (année précédente: 72 %). Dans le Jura bernois, le taux, de 81 pour cent, reflète une baisse de 1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente (82 %) (cf. illustration 16).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses.

D.1	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070
Moyenne	0,2090	0,2091	0,2093	0,2098	0,2100	0,2100	0,2104

La médiane et la moyenne ne connaissent pas de fluctuation. Parmi les 213 paroisses, seules quatre ont modifié leur quotité d'impôt lors de l'exercice sous rapport.

⁹ Nouvelles régions administratives à compter du 1^{er} janvier 2010.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 14 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

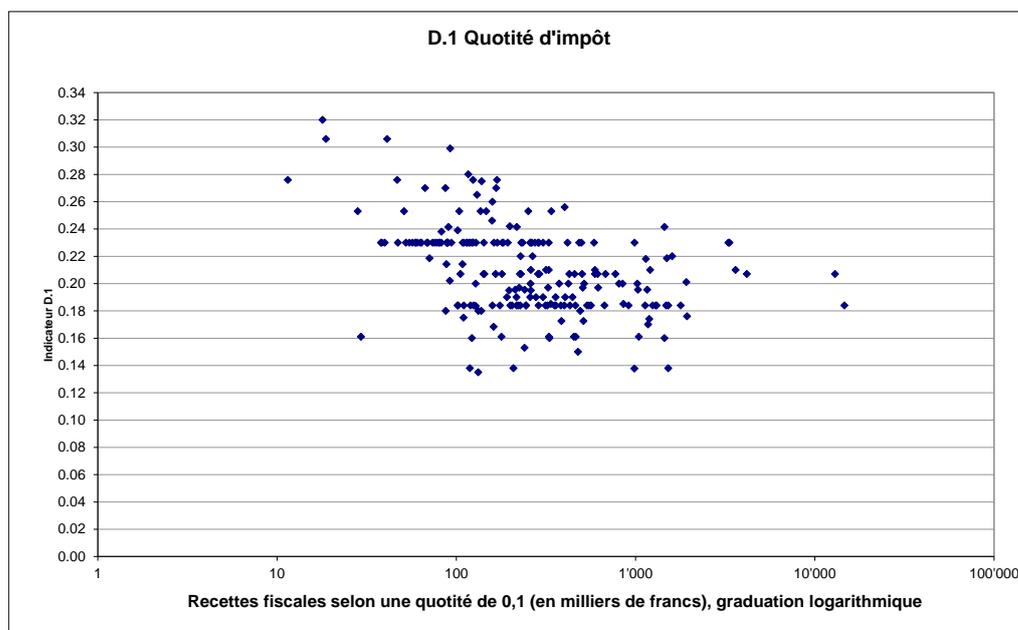


Illustration 14

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 15 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

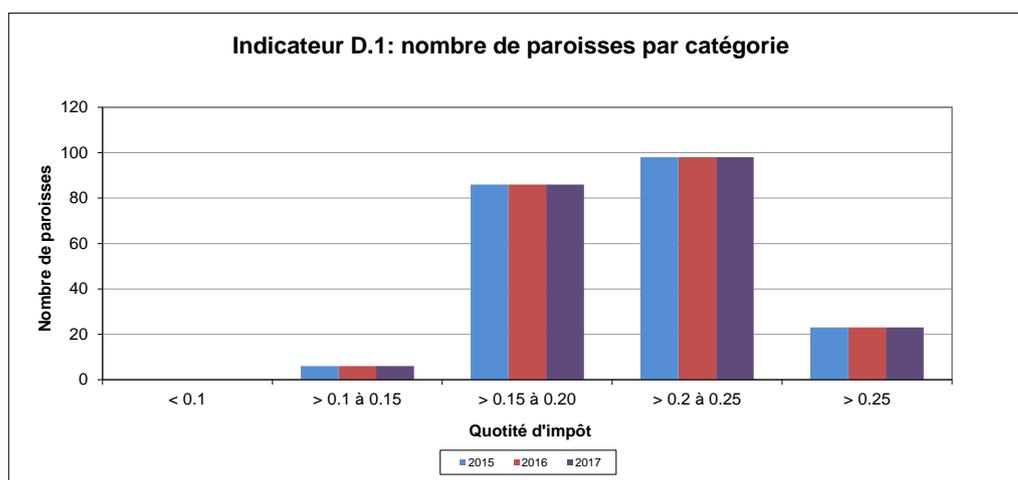


Illustration 15

Source: canton de Berne (OACOT)

Les valeurs sont identiques à celles des années précédentes.

L'illustration ci-dessous renseigne sur la répartition en pour cent selon le nombre de paroisses par région administrative.

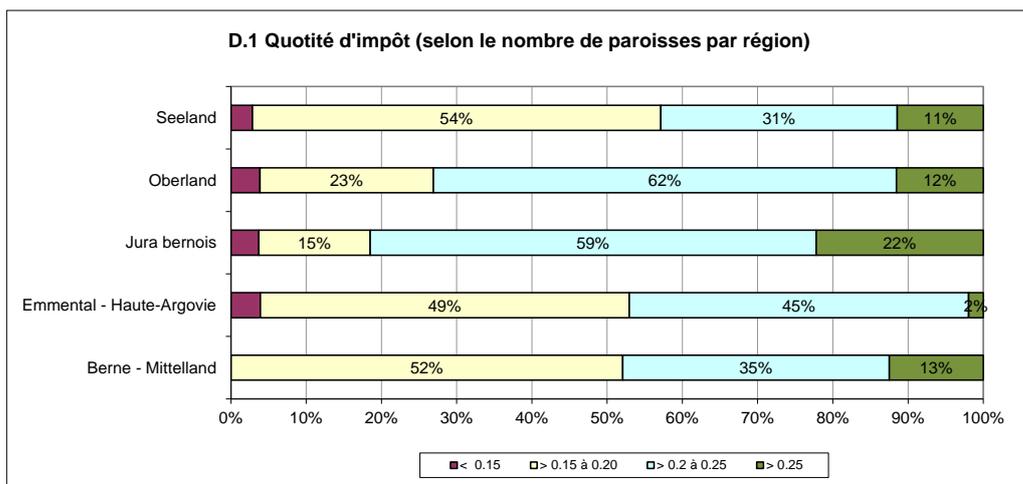


Illustration 16

Source: canton de Berne (OACOT)

Aucun changement de catégorie n'est intervenu par rapport à l'année précédente.

4.4.2 Recettes fiscales totales et avec une quotité de 0,1 par paroisse (D.2)

Question examinée

L'annexe (chap. 5.3) indique les recettes fiscales par paroisse en valeur absolue. Ces recettes dépendent du nombre de contribuables et de leur capacité contributive, de même que de la quotité d'impôt appliquée par la paroisse. La valeur nominale des recettes fiscales ne permet pas de procéder à des comparaisons générales entre paroisses.

Les recettes fiscales selon une quotité d'impôt de 0,1 dépendent également du nombre de contribuables et de leur capacité contributive, mais le montant ainsi calculé n'est pas influencé par la quotité d'impôt de chaque paroisse. Dans le présent rapport, les chiffres provenant des comptes annuels des paroisses ont été convertis sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1 de manière à garantir la comparabilité des indicateurs.

Formule de calcul de la quotité d'impôt de 0,1

Recettes fiscales (groupe de comptes 40) * 0,1

Quotité d'impôt

Commentaire des recettes fiscales avec une quotité de 0,1

Dans 41 paroisses (année précédente: 48), les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont inférieures à 100 000 francs. La plupart des paroisses en question appliquent une quotité de 0,2 ou plus (39; année précédente: 41).

Les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont supérieures à un million de francs dans 27 paroisses (année précédente: 27). Douze d'entre elles (année précédente: 11) ont une quotité de 0,2 ou davantage, et les 15 autres (année précédente: 16) une quotité de moins de 0,2.

L'évaluation géographique des données révèle que les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont inférieures à 200 000 francs dans quelque 70 pour cent des paroisses du Jura bernois (année précédente: 70 %), et dans environ 46 pour cent des paroisses de l'Oberland et du Seeland. Dans la région de Berne – Mittelland, les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 excèdent 600 000 francs dans 16 paroisses (33 %), comme en 2016 (cf. illustration 18).

Commentaire des recettes fiscales totales

Les paroisses ont encaissé un total de 238,7 millions de francs de recettes fiscales, ce qui représente une hausse nominale de 4,9 millions de francs par rapport à l'année précédente (hausse de 2,1 %).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

D.2	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane (CHF)	218 392	218 758	225 080	234 976	236 597	230 272	227 465
Moyenne (CHF)	518 094	513 561	535 980	543 699	550 961	551 106	562 784

En 2017, la médiane atteint la valeur de 227 465 francs (2807 francs de moins qu'en 2016). La moyenne présente la plus haute valeur en chiffre absolu par rapport aux années précédentes.

Graphiques

Le graphique ci-dessous fournit une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des recettes fiscales selon une quotité de 0,1 entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

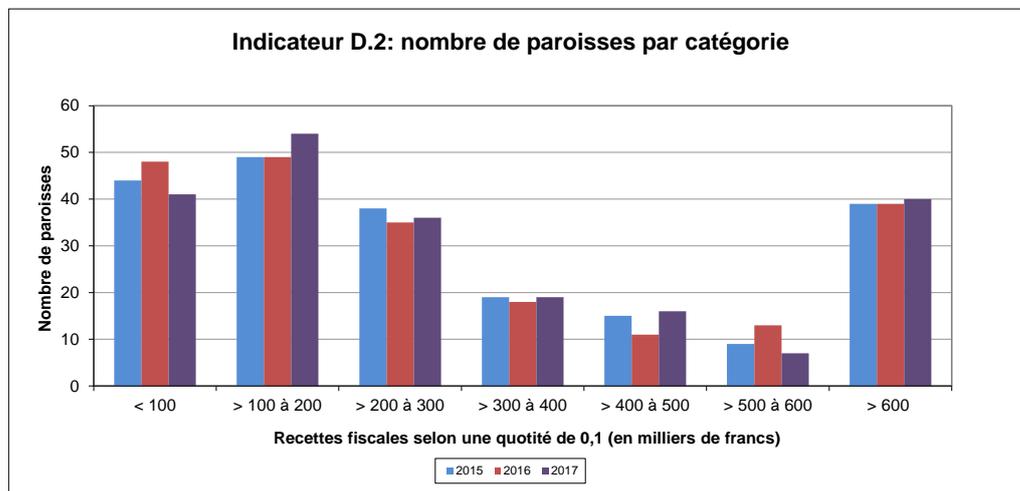


Illustration 17

Source: canton de Berne (OACOT)

Il ressort de l'illustration que des reports ont eu lieu dans toutes les catégories en 2017. La variation la plus significative a été enregistrée dans la fourchette des recettes fiscales selon une quotité de 0,1 allant de >500 à 600 (qui compte 6 paroisses de moins). La catégorie allant de 400 à 500 a gagné 4 paroisses.

L'illustration ci-dessous renseigne sur la répartition en pour cent selon le nombre de paroisses par région administrative.

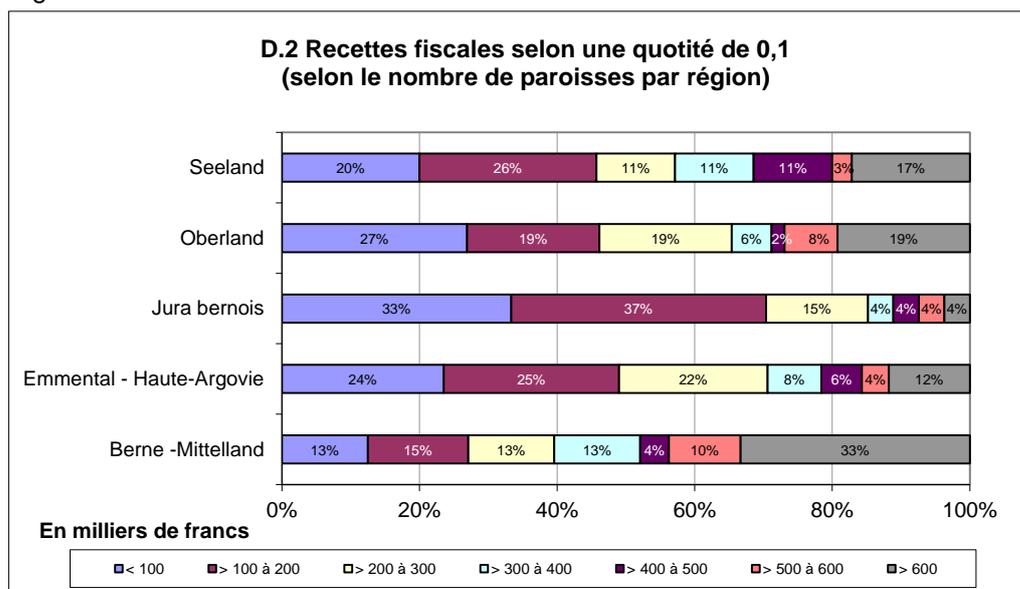


Illustration 18

Source: canton de Berne (OACOT)

4.4.3 Nombre de contribuables par paroisse (D.3)

Question examinée

L'Intendance des impôts¹⁰ distingue les catégories suivantes de personnes assujetties à l'impôt paroissial:

1. Personnes physiques

Contribuables assujettis à la totalité de l'impôt: personnes seules et personnes mariées appartenant à la même Eglise

Contribuables assujettis à la moitié de l'impôt: personnes mariées, lorsqu'un seul des conjoints appartient à l'Eglise considérée

2. Personnes morales

Le montant des impôts payés par une personne morale est réparti entre les paroisses de la commune dans laquelle cette personne morale a son siège proportionnellement au nombre d'adhérents de chacune des paroisses¹¹.

Commentaire

En 2017, le canton de Berne comptait 440 313 contribuables assujettis à la totalité de l'impôt paroissial (année précédente: 444 439) et 83 396 à la moitié de cet impôt (année précédente: 83 137); par ailleurs, l'impôt paroissial était dû par 45 175 personnes morales (année précédente: 44 046).

La répartition entre les confessions était la suivante:

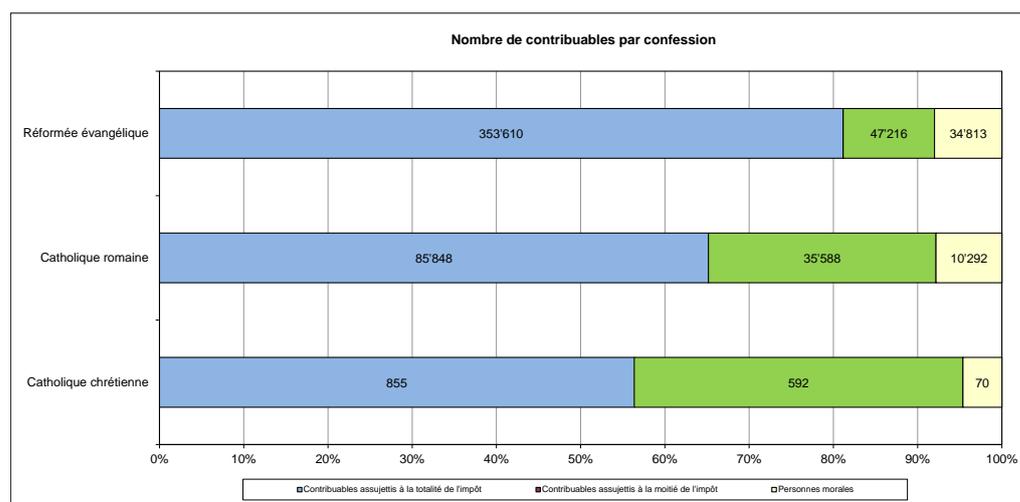


Illustration 19

Source: canton de Berne (OACOT)

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

D.3	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane (contribuables)	Total: 1152 Moitié: 139	Total: 1185 Moitié: 145	Total: 1170 Moitié: 150	Total: 1158 Moitié: 150	Total: 1159 Moitié: 154	Total: 1160 Moitié: 154	Total: 1160 Moitié: 155
Moyenne (contribuables)	Total: 2133 Moitié: 374	Total: 2144 Moitié: 379	Total: 2135 Moitié: 382	Total: 2182 Moitié: 390	Total: 2106 Moitié: 391	Total: 2087 Moitié: 390	Total: 2067 Moitié: 392

¹⁰ Précisions sur les bases de données: cf. chapitre 3.4.2.

¹¹ Article 19 de la loi sur les impôts paroissiaux (LIP; RSB 415.0).

5 Annexe

5.1 Abréviations

CF	Compte de fonctionnement
Cf.	Confer
JCE	Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
OACOT	Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
ODGFCo	Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes
Pph	Personnes physiques
Pm	Personnes morales

5.2 Indicateurs en comparaison pluriannuelle

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
A.1 Fortune nette ou découvert du bilan / recettes fiscales							
Médiane	3,15	3,11	3,18	3,06	3,16	3,22	3,28
Moyenne	2,36	2,39	2,32	2,38	2,48	2,54	2,60
A.2 Engagements / recettes fiscales							
Médiane	0,80	0,94	0,93	0,99	0,92	0,85	0,78
Moyenne	0,95	1,07	1,07	1,03	1,01	0,99	0,91
B.1 Résultats des comptes / recettes fiscales							
Médiane	0,03	0,05	0,02	0,03	0,05	0,03	0,03
Moyenne	0,04	-0,003	0,03	0,1	0,14	0,06	0,11
B.9 Recettes fiscales / revenus au sens strict							
Médiane	85,3 %	85,4 %	85,3 %	84,7 %	85,7 %	85,1 %	85,5 %
Moyenne	84,7 %	85,7 %	84,8 %	84,4 %	84,6 %	83,7 %	84,8 %
C.1 Investissements nets / recettes fiscales							
Médiane	0,10	0,10	0,07	0,04	0,04	0,06	0,04
Moyenne	0,21	0,30	0,21	0,26	0,18	0,21	0,15
C.2 Degré d'autofinancement							
Médiane	100 %	100 %	100 %	100 %	-	-	-
Moyenne	123,8 %	76,5 %	140,9 %	150,6 %	192,0 %	169,9 %	205,0 %
D.1 Quotité d'impôt							
Médiane	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070
Moyenne	0,2090	0,2091	0,2093	0,2098	0,2100	0,2100	0,2104
D.2 Recettes fiscales avec une quotité de 0,1							
Médiane	218 392	218 758	225 080	234 976	236 597	230 272	227 465
Moyenne	518 094	513 561	535 980	543 699	550 961	551 106	562 784
D.3 Nombre de contribuables							
D.3_1 Médiane Pph assujetties à la totalité de l'impôt	1152	1185	1170	1158	1159	1160	1160
Moyenne Pph assujetties à la totalité de l'impôt	2133	2144	2135	2182	2106	2087	2067
D.3_2 Médiane Pph assujetties à la moitié de l'impôt	139	145	150	150	154	154	155
Moyenne Pph assujetties à la moitié de l'impôt	374	379	382	390	391	390	392

5.3 Détails concernant les indicateurs

Les données détaillées concernant les différentes paroisses et leurs indicateurs figurent ci-après, aux pages 30 à 34. Les codes utilisés sont les suivants:

Code	Description
A.1	Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales
A.2	Engagements par rapport aux recettes fiscales
B.1	Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales
B.9	Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict (%)
C.1_1	Investissements nets par rapport aux recettes fiscales
C.1_2	Investissements nets en francs
C.2	Degré d'autofinancement (%)
D.1	Quotité d'impôt par paroisse
D.2_1	Recettes fiscales totales
D.2_2	Recettes fiscales avec une quotité de 0,1
D.3_1	Nombre de contribuables par paroisse (personnes physiques assujetties à la totalité de l'impôt)
D.3_2	Nombre de contribuables par paroisse (personnes physiques assujetties à la moitié de l'impôt)
D.3_3	Nombre de contribuables par paroisse (personnes morales)

Région administrative	Paroisse	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Bern-Mittelland	Christkatholische Kirchgemeinde Bern	28.27	11.12	1.92	35.51	0.00	0.00	100.00	0.276	471'842.20	170'957.32	421	285	50
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Belp-Belpberg-Toffen	1.69	0.17	0.10	93.62	0.11	152'062.10	193.27	0.184	2'495'247.80	1'356'112.93	4'991	656	471
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde bernisch und freiburgisch Ferenbalm	3.37	0.87	0.03	90.12	0.00	0.00	100.00	0.197	407'242.90	206'722.28	482	63	40
Bern-Mittelland	Ev.-ref. Kirchgemeinde Bernisch-Murten	3.84	0.59	-0.71	73.79	0.00	0.00	-1.00	0.161	49'612.12	30'814.98	175	33	19
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Biglen	3.09	0.16	0.29	81.60	0.21	56'862.50	245.07	0.230	609'457.10	264'981.35	1'566	119	111
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bolligen	3.94	1.87	1.61	46.75	0.36	251'475.95	489.64	0.184	1'272'955.95	691'823.89	2'045	376	157
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Frauenkappelen	3.80	0.74	0.35	82.29	0.00	0.00	100.00	0.180	259'644.75	144'247.08	547	66	54
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gerzensee	1.17	2.68	0.00	80.43	0.61	72'742.55	46.20	0.207	245'154.65	118'432.20	491	64	34
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gesamtkirchgemeinde Bern	1.35	0.82	0.28	83.52	0.05	781'366.17	467.54	0.184	28'870'996.15	15'690'758.78	37'433	5'369	5'499
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grafenried	1.81	1.22	0.01	93.44	0.13	40'537.05	247.71	0.184	593'354.40	322'475.22	1'233	172	98
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grosshöchstetten	1.80	2.48	-0.08	89.58	0.12	79'758.45	204.15	0.207	1'383'422.60	668'320.10	3'475	294	249
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Guggisberg	3.50	0.34	0.47	74.74	0.00	0.00	100.00	0.230	215'772.80	93'814.26	759	74	43
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ittigen	2.54	2.49	0.27	90.87	0.03	44'837.75	1'008.74	0.184	3'087'989.60	1'678'255.22	2'972	510	365
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Jegenstorf-Urtenen	1.40	1.06	0.01	81.16	0.02	19'382.05	1'604.35	0.218	2'486'271.30	1'140'491.42	4'328	691	414
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kehrsatz	2.61	0.38	0.20	76.09	0.00	0.00	100.00	0.230	729'304.35	317'088.85	1'057	216	103
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kirchdorf	2.53	0.20	0.15	90.74	0.07	27'364.50	459.39	0.185	688'762.80	372'304.22	1'769	166	114
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kirchlindach	3.33	0.17	0.20	83.70	0.19	63'346.02	204.97	0.184	605'462.95	329'055.95	1'017	183	78
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Köniz	1.75	0.48	0.14	82.52	0.02	88'455.83	1'854.39	0.210	7'949'029.55	3'785'252.17	11'552	2'065	1'004
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Konolfingen	1.23	1.56	0.00	76.44	0.00	0.00	100.00	0.207	1'357'908.50	655'994.44	2'664	244	158
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Laupen	2.60	0.67	0.04	76.04	0.07	18'500.00	665.83	0.190	518'652.35	272'974.92	1'254	233	125
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Limpach	4.47	0.10	0.14	94.19	1.40	142'883.85	20.87	0.184	188'161.60	102'261.74	495	61	29
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Linden	9.90	2.00	0.60	80.96	1.34	119'922.25	77.93	0.270	242'253.95	89'723.69	571	25	36
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Meikirch	2.23	4.14	0.45	84.95	0.09	22'682.25	789.83	0.195	507'755.40	260'387.38	943	127	58
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Mühleberg	5.96	0.74	0.22	87.46	0.00	0.00	100.00	0.230	632'758.05	275'112.20	1'179	158	86
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Münchenbuchsee-Mooseedorf	4.57	0.29	-0.01	89.88	0.53	614'290.90	42.35	0.196	2'270'948.05	1'161'610.26	4'319	727	392
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Münsingen	2.01	2.01	-0.04	91.69	0.12	188'295.05	76.56	0.184	2'942'149.73	1'598'994.42	5'847	836	438
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Muri-Gümligen	0.73	0.60	0.03	88.15	0.03	56'299.10	853.38	0.176	3'772'333.25	2'143'371.16	3'925	757	735
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Neuenegg	2.82	0.23	0.11	91.65	0.00	0.00	100.00	0.173	965'491.05	559'704.96	1'922	289	153
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberbalm	9.97	1.30	0.18	65.84	0.35	23'900.00	152.87	0.230	155'048.75	67'412.50	386	29	17
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberdiessbach	1.55	0.07	0.00	83.80	0.00	0.00	100.00	0.184	872'033.40	473'931.20	2'212	190	175
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ostermundigen	3.69	0.19	-0.12	93.05	0.21	236'305.90	5.14	0.184	2'071'148.75	1'125'624.32	4'330	608	311
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Riggisberg	3.31	0.61	0.25	81.36	0.00	0.00	100.00	0.207	461'912.35	223'146.06	1'160	98	90
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüeggisberg	3.31	1.77	0.00	75.03	0.47	61'873.55	103.91	0.265	350'280.80	132'181.43	876	65	61
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüscheegg	5.05	1.68	0.19	95.78	1.32	170'000.00	38.68	0.207	267'034.20	129'002.03	789	73	55
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schlosswil	1.61	7.01	1.02	72.61	0.00	0.00	100.00	0.270	200'300.60	74'185.41	428	25	21
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Stettlen	2.04	1.64	-0.14	89.77	0.00	0.00	100.00	0.207	584'936.60	282'578.07	991	179	89
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Thurnen	1.83	3.00	-0.02	91.04	0.00	-1'500.00	100.00	0.184	642'428.50	349'145.92	1'874	209	114
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Vechigen	3.10	0.56	0.06	90.25	0.04	22'259.65	593.97	0.197	1'012'518.70	513'968.88	2'038	287	101
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schwarzenburg	2.89	0.45	0.19	89.64	0.02	11'793.10	1'961.02	0.230	1'329'792.65	578'170.72	3'067	300	284
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Walkringen	2.23	4.04	-0.12	79.20	0.13	16'270.05	273.85	0.276	355'210.20	128'699.35	867	58	70
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wichtrach	2.87	3.79	0.08	82.59	0.32	193'245.15	77.85	0.184	1'108'555.95	602'476.06	2'390	275	157
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wohlen b. Bern	2.89	0.48	0.74	61.86	0.29	267'121.30	373.47	0.196	1'777'681.05	909'299.77	3'130	537	189
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Worb	1.27	0.37	0.04	85.64	0.65	639'101.85	55.93	0.230	2'266'536.85	985'450.80	3'766	544	326
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Zimmerwald	6.65	2.19	0.65	77.48	1.68	254'577.60	74.23	0.275	416'265.65	151'369.33	718	68	39
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Zollikofen	1.66	0.43	0.02	91.38	0.30	244'490.10	90.84	0.185	1'531'017.35	827'576.95	2'733	464	242
Bern-Mittelland	Röm.-Kath. Gesamtkirchgemeinde Bern und Umgebung	2.63	0.97	0.07	88.75	0.27	3'607'024.70	35.93	0.207	27'251'044.80	13'164'755.94	34'133	12'265	4'687
Bern-Mittelland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Konolfingen	2.46	0.16	0.46	95.05	0.06	18'999.30	902.96	0.190	626'222.45	329'590.76	936	615	65
Bern-Mittelland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Münsingen	3.81	0.25	0.44	93.07	0.33	140'726.70	233.57	0.207	890'117.90	430'008.65	1'190	713	109

Région administrative	Paroisse	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Aarwangen	1.89	0.34	0.23	88.71	0.00	0.00	100.00	0.184	792'072.65	430'474.27	1'924	289	193
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Affoltern i.E.	8.42	1.24	-0.44	71.35	0.91	75'179.00	21.07	0.238	196'714.75	82'653.26	610	35	51
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bätterkinden	2.32	2.28	0.18	86.82	0.04	9'542.90	851.16	0.210	546'927.40	260'441.62	1'261	203	101
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bleienbach	5.65	0.13	-0.13	87.17	1.16	127'027.95	7.43	0.175	192'098.85	109'770.77	338	36	35
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Burgdorf	1.71	0.31	0.02	98.68	0.08	144'377.90	362.70	0.184	3'284'954.98	1'785'301.62	5'772	662	687
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Dürrenroth	3.92	3.24	-0.30	78.49	0.21	14'577.20	42.01	0.230	159'533.35	69'362.33	516	33	37
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Eggiwil	6.70	1.61	0.12	91.81	0.00	0.00	100.00	0.184	292'285.80	158'850.98	1'280	49	73
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Eriswil	4.42	3.24	0.01	70.79	-0.66	-53'063.90	100.00	0.230	184'648.30	80'281.87	625	63	48
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Hasle bei Burgdorf	2.11	1.85	-0.12	83.45	0.09	24'430.30	486.78	0.220	586'131.10	266'423.23	1'452	107	98
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Heimiswil	4.98	1.28	-0.07	84.80	0.09	9'784.05	366.86	0.230	264'382.80	114'949.04	758	45	40
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Herzogenbuchsee	2.82	0.25	0.22	94.56	0.00	0.00	100.00	0.170	1'994'495.85	1'173'232.85	4'917	625	429
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Hindelbank	3.28	0.25	0.16	95.60	0.00	0.00	100.00	0.210	689'205.20	328'192.95	1'307	179	117
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Huttwil	6.39	0.35	-0.24	84.68	0.37	140'473.95	12.42	0.200	749'544.40	374'772.20	2'002	188	208
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kirchberg	2.00	0.15	0.01	87.25	0.12	167'136.05	221.40	0.160	2'319'109.65	1'449'443.53	5'196	556	561
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Koppigen	2.60	3.56	0.04	93.62	0.03	7'343.30	1'849.91	0.230	657'215.10	285'745.70	1'528	150	137
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Krauchthal	2.36	3.13	-0.13	89.73	1.87	368'565.55	12.48	0.195	384'170.65	197'010.59	1'005	106	52
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Langenthal	0.96	0.74	-0.02	85.52	0.08	114'045.15	41.84	0.138	2'097'542.85	1'519'958.59	5'030	573	606
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Langnau im Emmental	1.43	0.69	0.01	66.28	0.17	153'940.55	308.68	0.184	1'681'176.20	913'682.72	4'196	319	323
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lauperswil	4.90	0.63	0.02	84.08	0.67	145'317.98	40.51	0.184	399'600.45	217'174.16	1'316	60	76
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lotzwil	3.66	0.39	-0.08	85.87	0.00	0.00	100.00	0.153	367'807.35	240'396.96	1'278	155	98
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lützelflüh	1.34	1.46	-1.16	86.06	0.00	0.00	100.00	0.184	579'398.75	314'890.63	1'955	140	134
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Madiswil	3.52	0.60	0.02	84.91	0.31	62'990.80	122.13	0.184	376'593.45	204'670.35	1'106	99	81
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Melchnau	3.10	0.25	-0.36	88.91	0.87	167'307.55	-29.24	0.190	364'231.30	191'700.68	1'122	117	90
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Niederbipp	4.35	0.11	0.00	84.22	0.00	0.00	100.00	0.184	704'961.80	383'131.41	1'359	237	171
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberbipp	1.69	0.61	0.07	93.95	0.38	175'067.75	78.41	0.207	945'042.90	456'542.46	2'046	421	253
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberburg	1.98	2.22	0.11	84.09	0.00	0.00	100.00	0.242	481'732.20	199'062.89	1'061	76	93
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Roggwil	3.10	1.82	3.10	91.06	0.00	0.00	100.00	0.190	490'954.45	258'397.08	1'291	206	97
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rohrbach	1.90	0.92	0.02	65.50	0.00	0.00	100.00	0.184	449'841.65	244'479.16	1'531	111	112
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Röthenbach im Emmental	4.99	1.60	0.16	61.45	0.00	0.00	100.00	0.230	169'801.30	73'826.65	640	14	31
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüderswil	2.96	0.51	0.13	82.43	0.00	0.00	100.00	0.184	322'405.35	175'220.30	1'198	48	73
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüegsau	3.52	0.19	0.20	89.71	1.08	355'729.70	29.12	0.160	529'333.75	330'833.59	1'557	108	83
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schangnau	11.24	2.55	-0.14	76.83	0.00	0.00	100.00	0.230	139'444.30	60'627.96	471	24	40
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Seeberg	1.70	11.87	0.22	68.64	0.00	0.00	100.00	0.230	253'245.15	110'106.59	724	58	59
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Signau	3.17	0.06	0.00	84.33	0.16	32'128.65	102.14	0.184	368'322.65	200'175.35	1'323	72	80
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Sumiswald	3.36	1.57	0.00	79.49	1.20	317'247.10	28.89	0.230	607'591.20	264'170.09	1'581	85	130
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Thunstetten	5.57	0.39	0.04	85.56	2.14	486'606.75	18.91	0.184	418'534.70	227'464.51	1'101	154	106
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Trachselwald	7.59	9.16	-0.31	79.01	3.94	232'027.45	3.32	0.230	135'593.75	58'953.80	484	31	30
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Trub	3.00	2.52	0.04	64.57	0.00	0.00	100.00	0.230	136'796.15	59'476.59	603	22	42
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Trubschachen	1.96	4.00	-0.27	78.58	0.00	0.00	100.00	0.184	186'772.65	101'506.88	755	43	52
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ursenbach	3.48	1.89	0.00	74.82	0.50	41'091.35	114.96	0.230	189'769.40	82'508.43	576	47	48
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Utzenstorf	3.01	0.09	-0.29	87.38	0.00	0.00	-1.00	0.150	716'023.90	477'349.27	2'267	276	210
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Walterswil	3.44	3.73	-0.06	62.76	0.00	0.00	100.00	0.230	91'780.10	39'904.39	290	13	17
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wangen an der Aare	7.80	0.96	0.19	77.36	0.86	207'341.45	36.35	0.196	470'985.75	240'913.43	1'171	190	137
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wasen	8.35	0.32	0.03	77.64	0.07	9'021.95	50.45	0.230	285'674.50	124'152.33	910	48	75
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wynau	5.23	0.23	0.09	84.54	0.00	0.00	100.00	0.200	256'372.60	128'186.30	497	69	68
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wynigen	4.44	0.38	0.30	91.42	0.00	0.00	100.00	0.207	372'235.60	179'823.96	1'017	64	70
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wyssachen	3.28	2.16	0.26	59.56	-0.24	-21'352.75	100.00	0.230	203'126.00	88'315.65	547	34	32
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Burgdorf	3.67	0.50	0.32	94.78	0.04	21'946.05	1'309.58	0.207	1'229'333.31	593'880.83	1'900	934	222

Région administrative	Paroisse	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Langenthal	4.05	0.46	0.55	92.67	-0.25	-394'219.65	100.00	0.220	3'518'392.85	1'599'269.48	5'976	2'816	823
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Langnau im Emmental	6.67	0.35	0.70	89.00	0.44	72'866.65	244.88	0.270	451'039.10	167'051.52	668	405	71
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Utzenstorf	2.74	0.59	0.02	98.18	0.00	0.00	100.00	0.190	846'450.80	445'500.42	1'463	972	103
Jura bernois	Paroisse catholique chrétienne de Saint-Imier	4.81	10.13	0.10	71.93	0.00	0.00	100.00	0.306	60'336.75	19'717.89	59	28	2
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de La Neuveville	4.61	0.16	0.18	92.43	0.00	0.00	100.00	0.138	286'390.25	207'529.17	806	301	58
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Malleray-Bévilard	6.95	0.79	-0.09	87.15	0.00	0.00	100.00	0.230	381'570.30	165'900.13	896	290	64
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Moutier	5.58	0.50	0.01	87.08	0.00	0.00	100.00	0.207	965'625.80	466'485.89	2'570	542	224
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Saint-Imier	4.96	0.83	0.38	88.01	0.00	0.00	100.00	0.197	1'194'344.30	606'266.14	2'206	774	177
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Tavannes	2.20	3.30	-0.12	80.94	0.10	19'650.05	188.85	0.230	450'230.85	195'752.54	1'123	302	90
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Tramelan	3.18	3.79	0.22	88.40	0.70	87'159.55	108.75	0.250	311'777.15	124'710.86	588	185	38
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Bévilard	1.05	2.80	0.01	89.81	0.00	0.00	100.00	0.230	393'800.45	171'217.59	957	233	91
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Corgémont-Cortébert	1.31	4.84	-0.09	88.43	0.00	0.00	100.00	0.214	231'598.75	108'122.67	594	159	72
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Court	7.53	0.23	-0.04	74.80	0.00	0.00	-1.00	0.253	224'998.45	88'932.19	423	116	56
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Courtelary-Cormoret	3.25	0.16	-0.20	86.56	0.00	0.00	-1.00	0.184	191'881.80	104'283.59	495	99	52
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Diesse	3.99	1.01	0.06	75.49	-0.06	-8'000.00	100.00	0.184	234'677.60	127'542.17	692	119	50
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Grandval	5.39	3.54	0.00	68.03	-0.14	-8'400.00	100.00	0.230	135'837.55	59'059.80	428	100	54
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de La Ferrière	9.93	12.16	-1.12	56.65	0.00	0.00	100.00	0.253	56'953.55	22'511.28	181	33	17
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de La Neuveville	5.83	2.11	0.02	71.93	0.00	0.00	100.00	0.207	434'232.11	209'773.97	842	198	128
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Moutier	8.39	4.48	0.02	59.60	1.21	296'356.00	103.78	0.230	561'079.15	243'947.46	1'233	405	176
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Nods	13.89	0.20	0.44	62.72	0.12	6'424.50	465.32	0.230	121'414.90	52'789.09	310	34	20
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Reconvilier	8.25	0.40	-0.02	73.70	0.00	0.00	100.00	0.230	294'865.10	128'202.22	769	154	82
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Renan (BE)	2.71	7.67	-0.41	78.58	0.00	0.00	100.00	0.306	95'839.40	31'320.07	237	55	18
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Rondchâtel	4.59	0.05	-0.22	86.80	0.21	64'495.45	36.60	0.180	565'305.55	314'058.64	1'258	277	89
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Sonceboz-Sombeval	2.25	0.52	0.59	92.98	0.00	0.00	100.00	0.202	269'956.25	133'641.71	385	110	38
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Sonvilier	7.03	5.09	0.04	64.26	0.00	0.00	100.00	0.230	107'474.35	46'727.98	331	77	23
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Sornetan	5.00	0.60	-0.47	46.46	0.00	0.00	-1.00	0.320	59'424.95	18'570.30	113	30	13
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Tavannes	3.52	1.22	0.01	77.43	0.00	0.00	100.00	0.207	339'332.05	163'928.53	908	170	79
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Tramelan	6.14	0.15	-0.01	89.95	0.63	140'505.80	30.00	0.230	512'092.18	222'648.77	1'126	216	115
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Villeret	8.06	0.22	-0.56	87.42	0.00	0.00	-1.00	0.219	127'072.90	58'156.93	236	60	28
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique française de Saint-Imier	6.03	0.23	-0.13	91.06	0.00	0.00	-1.00	0.256	918'378.25	358'741.50	1'055	238	139
Oberland	Christkatholische Kirchgemeinde Thun	9.59	6.08	1.02	81.83	0.00	0.00	100.00	0.230	146'991.50	63'909.35	199	144	7
Oberland	Ev.-Ref. Gesamtkirchgemeinde Thun	1.61	0.00	-0.02	89.74	0.00	1'865.85	20'195.06	0.207	8'640'425.65	4'174'118.67	16'277	1'887	1'616
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Adelboden	0.72	2.06	0.00	75.46	0.05	14'442.05	497.08	0.184	529'336.27	287'682.76	1'847	294	185
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Aeschi - Krattigen	1.14	3.45	-0.06	89.60	0.15	38'853.35	143.49	0.230	602'058.15	261'764.41	1'489	156	115
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Amsoldingen	1.62	5.77	-0.17	74.21	-0.04	-6'521.15	100.00	0.246	389'294.30	158'249.72	851	76	57
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Beatenberg	1.48	2.81	0.00	83.54	0.00	0.00	100.00	0.242	218'471.00	90'464.18	651	134	79
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Blumenstein	7.29	10.35	-0.62	59.38	0.57	61'774.05	55.74	0.230	249'375.30	108'424.04	663	57	43
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Boltigen	2.42	3.41	0.21	77.59	-0.03	-2'978.20	100.00	0.230	216'081.80	93'948.61	729	43	75
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Brienz	3.60	0.00	0.00	80.85	0.08	34'099.35	524.02	0.230	959'809.65	417'308.54	2'471	387	282
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Buchen	10.60	0.53	1.21	67.05	0.00	0.00	100.00	0.253	129'437.75	51'161.17	412	29	28
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Buchholterberg	3.03	1.88	0.04	86.65	1.67	228'387.10	24.47	0.253	345'879.00	136'711.07	815	66	54
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Därstetten	12.28	0.38	0.06	70.75	0.75	51'335.00	142.45	0.230	157'913.60	68'658.09	444	34	34
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Diemtigen	5.30	1.07	0.36	87.87	0.99	181'584.00	71.57	0.230	420'739.80	182'930.35	1'203	95	145
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Erlenbach im Simmental	1.88	2.86	-0.10	75.77	0.43	54'855.70	126.66	0.230	296'474.70	128'902.04	932	83	74
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Frutigen	1.83	1.54	0.03	89.06	0.19	115'038.95	268.25	0.210	1'245'101.40	592'905.43	3'349	307	277
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gadmen	13.12	2.52	-1.42	49.84	0.00	0.00	-1.00	0.276	31'690.30	11'481.99	111	27	20
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grindelwald	3.21	0.72	-1.73	88.54	2.12	848'085.45	18.42	0.184	737'773.55	400'963.89	2'002	391	219
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gsteig	6.11	2.21	-0.16	85.49	0.00	0.00	100.00	0.214	216'890.90	101'256.26	488	68	67

Région administrative	Paroisse	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gsteig-Interlaken	3.01	0.39	-0.21	82.76	0.09	110'049.60	-142.75	0.184	2'292'885.05	1'246'133.18	6'295	775	791
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gurzelen-Seftigen	1.85	2.51	0.01	87.90	0.21	51'710.15	261.51	0.253	609'039.10	240'726.92	1'263	114	99
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Guttannen	5.54	1.11	1.21	71.61	0.00	0.00	100.00	0.230	87'332.35	37'970.59	129	18	24
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Habkern	5.44	0.00	0.12	63.60	0.17	6'451.40	259.59	0.230	88'419.75	38'443.37	374	36	37
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Heimberg	4.50	0.22	0.14	92.61	0.07	36'826.65	573.97	0.200	1'033'250.15	516'625.08	2'373	289	200
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Hilterfingen	1.65	0.55	0.53	82.11	0.00	0.00	100.00	0.200	1'693'949.65	846'974.83	2'814	422	247
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Innertkirchen	3.67	0.47	0.75	94.12	0.12	12'117.55	734.05	0.239	243'426.65	101'852.15	403	56	49
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kandergrund-Kandersteg	4.63	5.62	0.01	81.47	0.33	52'654.35	203.34	0.260	413'759.35	159'138.21	989	132	114
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lauenen	8.10	0.31	0.15	67.99	0.00	0.00	100.00	0.230	163'604.35	71'132.33	458	39	53
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lauterbrunnen	5.71	1.18	0.15	95.16	0.00	0.00	100.00	0.230	539'345.55	234'498.07	1'282	267	184
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Leissigen-Därligen	2.10	1.90	0.04	74.13	0.29	34'435.45	84.58	0.138	164'285.75	119'047.64	628	107	53
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lenk	3.14	0.99	0.02	85.61	0.01	2'849.60	4'251.60	0.220	502'713.20	228'506.00	1'365	251	177
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Meiringen	2.15	1.65	-0.01	86.86	0.10	47'310.30	27.38	0.230	1'114'886.70	484'733.35	2'845	518	286
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberwil im Simmental	4.00	1.03	0.16	83.30	0.28	15'865.75	157.15	0.230	130'862.75	56'896.85	429	25	34
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Reichenbach im Kandertal	2.44	0.90	0.02	68.60	0.06	16'898.50	654.54	0.230	665'041.75	289'148.59	1'573	110	139
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Reutigen	6.45	0.38	0.39	77.94	0.42	48'966.05	141.63	0.230	270'613.80	117'658.17	677	62	48
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ringgenberg	4.81	1.11	0.08	84.60	0.11	23'414.85	203.20	0.190	412'140.52	216'916.06	1'309	188	99
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Saanen	2.81	0.26	0.00	84.95	0.38	492'510.44	126.54	0.138	1'776'143.20	1'289'864.34	2'615	419	531
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schwarzenegg	2.82	2.16	0.06	76.48	0.15	22'254.15	723.16	0.253	372'044.20	147'053.04	1'011	70	55
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Sigriswil	3.04	0.84	-0.02	84.52	0.04	18'329.15	394.11	0.184	850'793.15	462'387.58	2'285	285	196
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Spiez	3.45	0.30	0.04	84.16	0.21	251'168.45	98.15	0.174	2'074'605.50	1'192'302.01	5'195	697	368
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde St. Stephan	5.86	0.22	-0.13	71.48	0.00	0.00	100.00	0.230	206'818.35	89'921.02	683	74	63
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Steffisburg	3.33	0.50	0.10	91.35	0.70	1'015'855.20	52.40	0.242	3'499'400.30	1'449'027.04	6'373	668	379
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Thierachern	2.27	0.29	0.09	90.70	0.20	165'101.80	209.73	0.200	1'616'844.40	808'422.20	3'635	392	314
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Unterseen	3.44	0.42	0.09	87.79	0.00	0.00	100.00	0.184	988'057.35	536'987.69	2'226	307	182
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wattenwil - Forst	2.78	2.35	0.00	87.92	0.35	84'949.05	84.98	0.228	546'326.30	239'616.80	1'411	131	101
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wimmis	3.18	0.78	0.05	88.59	0.95	171'254.30	39.39	0.230	415'788.75	180'777.72	1'033	99	67
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Zweisimmen	1.97	2.09	0.18	87.42	-0.03	-8'167.65	100.00	0.210	665'823.00	317'058.57	1'579	212	143
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Frutigen	6.27	0.39	0.08	89.76	\$\$	27'437.70	330.74	0.230	327'631.19	142'448.34	706	554	61
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Gstaad	1.44	2.59	0.00	90.35	-2.60	-2'489'612.00	100.00	0.161	1'542'236.70	957'910.99	1'372	932	181
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Interlaken	3.67	0.00	0.20	93.36	0.03	21'977.90	1'132.03	0.207	1'599'768.10	772'834.83	3'288	1'778	449
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Oberhasli-Brienz	6.69	0.78	0.22	89.07	0.00	0.00	100.00	0.200	518'668.60	259'334.30	1'193	785	112
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Spiez	3.55	0.36	0.26	95.64	0.69	209'349.00	59.67	0.230	702'257.95	305'329.54	1'254	835	112
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Thun	2.52	0.77	0.02	96.43	0.25	486'208.60	113.32	0.201	3'857'647.95	1'919'227.84	6'394	3'306	546
Seeland	Christkatholische Kirchgemeinde Biel	8.94	1.59	0.55	76.68	0.19	9'810.30	409.43	0.280	145'552.05	51'982.88	176	135	11
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Aarberg	3.70	0.08	0.24	88.29	0.00	0.00	100.00	0.161	747'293.65	464'157.55	1'888	193	176
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Arch	4.63	3.72	0.53	84.00	0.00	0.00	100.00	0.160	195'332.85	122'083.03	604	86	50
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Barga	4.68	0.40	0.02	79.29	1.38	123'313.20	12.77	0.230	205'469.00	89'334.35	423	50	24
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Büren an der Aare und Meienried	3.49	0.13	-0.30	95.33	0.19	62'497.55	205.36	0.197	640'966.70	325'363.81	1'293	157	174
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bürglen	3.19	0.28	-0.02	93.64	0.06	64'277.35	455.16	0.200	2'045'348.80	1'022'674.40	4'140	648	422
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Diessbach	1.93	0.16	0.00	90.10	0.02	9'244.80	1'564.69	0.200	844'291.65	422'145.83	1'933	267	138
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Erlach-Tschugg	1.27	2.62	0.05	84.54	-0.28	-39'097.30	100.00	0.207	293'406.05	141'742.05	622	95	64
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gampelen-Gals	5.35	0.10	-0.85	88.45	1.12	148'253.10	24.41	0.135	178'846.95	132'479.22	509	79	81
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gesamtkirchgemeinde Biel	1.16	1.00	-0.03	67.85	0.07	231'766.05	1'095.49	0.230	7'413'423.10	3'223'227.43	11'040	1'931	1'615
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gottstatt	2.19	0.64	0.01	91.59	0.21	83'237.85	226.70	0.190	769'985.95	405'255.76	1'668	285	151
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grossafoltern	1.61	0.00	0.05	85.30	0.04	10'208.70	1'082.71	0.184	451'041.00	245'130.98	1'274	154	89
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ins	2.08	1.34	0.00	84.86	0.03	12'282.10	768.35	0.180	883'969.95	491'094.42	2'097	263	190
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kallnach-Niederried	3.74	0.33	0.10	91.53	0.03	5'176.45	718.37	0.161	287'328.55	178'464.94	840	82	72

Région administrative	Paroisse	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kappelen-Werdt	2.29	2.62	0.04	92.11	0.26	34'356.60	165.57	0.180	238'924.15	132'735.64	596	61	40
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lengnau	5.80	1.91	-0.69	93.39	0.00	1'400.00	-1'266.62	0.173	665'774.85	385'956.43	1'477	268	167
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Leuzigen	4.51	1.48	0.14	90.19	0.00	0.00	100.00	0.180	157'200.55	87'333.64	511	73	37
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lyss	3.06	0.27	0.37	93.40	0.17	223'958.65	212.85	0.184	2'384'721.65	1'296'044.38	4'297	564	425
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Nidau	2.38	0.23	0.01	91.19	0.80	947'934.50	31.24	0.210	2'481'860.60	1'181'838.38	4'432	844	420
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Pieterlen	1.12	0.12	-0.19	93.15	0.00	0.00	100.00	0.190	680'325.70	358'066.16	1'472	264	153
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee	1.75	2.99	-0.35	62.95	0.00	0.00	-1.00	0.168	256'635.70	152'487.05	693	121	65
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Radelfingen	7.19	0.16	0.38	86.43	0.78	88'979.00	91.14	0.230	261'931.90	113'883.43	554	61	26
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rapperswil	2.48	1.81	-0.58	86.13	0.00	0.00	-1.00	0.196	416'809.40	213'201.74	986	121	95
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüti b. Büren	3.93	0.50	-0.05	83.85	0.00	0.00	100.00	0.299	276'725.45	92'550.32	366	46	25
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schüpfen	2.74	3.11	0.48	92.10	0.00	0.00	100.00	0.253	858'527.25	339'338.83	1'523	169	115
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Seedorf	4.73	0.25	0.22	84.51	0.00	0.00	100.00	0.207	601'820.05	290'734.32	1'342	129	104
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Siselen-Finsterhennen	6.94	0.14	-0.06	84.93	0.69	61'479.20	38.47	0.230	204'494.10	88'910.48	438	48	48
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Sutz	5.89	0.00	0.13	87.26	0.00	0.00	100.00	0.230	255'357.50	111'025.00	478	82	61
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Täuffelen	1.62	0.59	0.02	91.37	0.00	0.00	100.00	0.161	702'823.45	436'536.30	1'742	281	153
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Vinelz-Lüscherz	3.14	3.21	-0.15	91.34	0.13	15'900.00	167.47	0.184	220'750.25	119'972.96	625	96	43
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Walperswil-Bühl	2.01	1.46	-0.03	93.50	0.00	0.00	-1.00	0.184	250'868.48	136'638.61	657	67	42
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wengi	8.49	7.51	-0.19	74.36	0.93	43'391.30	62.13	0.276	129'338.80	46'861.88	271	28	17
Seeland	Röm. kath. Kirchgemeinde Biel und Umgebung	1.78	0.43	0.00	81.55	0.19	629'175.95	106.13	0.230	7'545'138.20	3'280'494.87	11'628	3'315	1'441
Seeland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Pieterlen	0.44	1.85	-0.11	90.86	0.00	0.00	100.00	0.242	525'874.95	217'753.60	873	414	113
Seeland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Seeland - Lyss	2.87	0.28	0.37	95.33	0.26	382'648.65	175.61	0.219	3'269'486.55	1'496'332.52	4'685	2'555	546